



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 Briançon cedex
Tél : 04 92 21 35 97
Fax : 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2014-133 du 02 décembre 2014

**OBJET : Renouvellement de la convention
d'objectifs avec la MJC-Centre social du
Briançonnais**

Rapporteur : Mme Anne-Marie FORGEOUX

Le 02 décembre 2014 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 25 novembre 2014 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 36 de la délibération n°2014-112 à 120
35 de la délibération n°2014-121 à 125 et de n°2014-127 à 130
34 pour la délibération n°2014-126 et de la délibération n°2014-131 à 133

Nombre de pouvoirs : 10 de la délibération n°2014-112 à 120
11 de la délibération n°2014-121 à 133

Votants : 27 pour les délibérations n°2014-118 et 120
45 pour les délibérations n°2014-112 et 2014-126 et de la délibération n°2014-131 à 133
46 de la délibération n°2014-113 à 117, pour la délibération n°2014-119, de la délibération n°2014-121 à 125 et de la délibération n°2014-127 à 130

M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francien DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (de la délibération n°2014-112 à 2014-125 et de la délibération n°2014-127 à n°2014-130), M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDÉNAIRE, Mme Catherine MUHLACH, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Régis JOUFFREY, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Guy HERMITTE (de la délibération n°2014-112 à 2014-120), M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIE, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

Avaient donné pouvoir : Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Maurice DUFOUR à Mme Nicole GUERIN
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
M. Bruno MONIER à M. Romain GRYZKA
M. Jean-Franck VIOUJAS à Mme Catherine LIONNET
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI (à partir de la délibération n°2014-121)
Mme Claudine CHRETIEN à M. Jean-Louis CHEVALIER
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY
M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Michel REYMOND
M. Michel ROUSSEAUX à M. Thierry BOUCHIE
Mme Dominique BRACHET à M. Alain FARDELLA

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence, au titre de l'action sociale et

socioculturelle d'intérêt communautaire, pour établir une convention d'objectifs avec les structures associatives bénéficiant de l'agrément « Centre social » délivré par la Caisse d'Allocations Familiales

Considérant la convention pluriannuelle d'objectifs conclue avec la MJC-Centre social du Briançonnais le 30 juin 2011 et arrivant à échéance le 31 décembre 2014,

Considérant la mission d'intérêt général des structures ayant l'agrément « Centre social » et, dans ce sens, la nécessité de renouveler la convention pluriannuelle d'objectifs afin « dans un contexte d'incertitudes, de crise sociale et de réforme des politiques publiques, de maintenir des espaces socio-culturels au plus près des habitants »,

Vu l'avis favorable de la Commission Affaires sociales en date du 20 octobre 2014,

Vu l'avis favorable du Comité de suivi MJC-CS du Briançonnais en date du 20 octobre 2014,

Vu les avis favorables du Bureau en date des 23 juin et 3 novembre 2014,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Approuve le projet de convention d'objectifs à conclure avec la MJC-Centre social du Briançonnais, d'une durée de quatre ans (du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2018), prévoyant le programme général d'actions à mener par la MJC-CS et précisant les moyens que la collectivité met à sa disposition pour réaliser ses objectifs et missions selon les enjeux communs suivants :
 - *Travailler de façon partenariale (acteurs publics et associatifs) : dans le cadre des politiques publiques locales (Schéma de COhérence Territoriale, Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance...); pour solliciter des financements nationaux et européens ; pour adapter les actions aux évolutions sociétales du territoire (vieillesse de la population,...).*
 - *S'inscrire dans la réflexion sur la mutualisation des actions et coopération des services, notamment dans les domaines de l'action culturelle et de la jeunesse, à l'échelon le plus adapté (communauté de communes, Pays..)*
 - *Mener une réflexion partagée sur le bâtiment situé 35 rue Pasteur, accueillant la MJC-CS et le Conservatoire en termes d'accessibilité pour éviter l'exclusion des publics, de rénovation pour qu'il reste accueillant et opérationnel dans la durée, de mutualisation : espaces partagés avec le Conservatoire, les Beaux-Arts..., de localisation urbanistique : signalétique, espaces de stationnement, circulation aux abords, aménagement des espaces extérieurs... »*
- Autorise le Président de la Communauté de Communes à signer cette convention.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,



Alain FARDELLA.



Date affichage : 09 DEC. 2014